



# Assemblée générale

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> novembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

### Deuxième Commission

Point 87 e) de l'ordre du jour

#### **Mondialisation et interdépendance : intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale**

**Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie,  
Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lituanie, Ouzbékistan, Pologne,  
République de Moldova, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie,  
Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine : projet de résolution**

#### **Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale**

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* ses résolutions 47/187 du 22 décembre 1992, 48/181 du 21 décembre 1993, 49/106 du 19 décembre 1994, 51/175 du 6 décembre 1996, 53/179 du 15 décembre 1998, 55/191 du 20 décembre 2000 et 57/247 du 20 décembre 2002,

*Réaffirmant également* la nécessité d'intégrer pleinement l'économie des pays en transition à l'économie mondiale,

*Notant* les progrès accomplis par ces pays sur la voie de l'adoption de réformes donnant la prééminence aux lois du marché, de la stabilité macroéconomique et financière et de la croissance économique, de même que la nécessité de faire en sorte que ces tendances encourageantes persistent,

*Notant également* que, dans certains pays en transition, les progrès ont été nettement plus lents, ce qui s'est traduit par une baisse du niveau général de développement et du revenu par habitant, et notant en outre que ces pays ont encore besoin d'une aide internationale ciblée pour poursuivre la mise en place d'institutions sociales et économiques solides et s'intégrer pleinement à l'économie mondiale,

*Souhaitant* combien il importe de poursuivre l'assistance internationale aux pays en transition,

*Consciente* en particulier de la nécessité de permettre à ces pays de mieux tirer profit des avantages de la mondialisation tout en surmontant mieux les difficultés

qu'elle pose, notamment dans le domaine des technologies de l'information et des communications,

*Sachant* qu'il demeure nécessaire de créer des conditions qui favorisent l'accès des exportations de ces pays aux marchés, conformément aux accords commerciaux multilatéraux,

*Consciente* du rôle important que l'investissement étranger direct devrait jouer dans ces pays et soulignant la nécessité de créer, tant sur le plan interne qu'au niveau international, un climat propice à la croissance de ce type d'investissement dans ces pays,

*Notant* que les pays en transition aspirent à un renforcement de la coopération régionale et interrégionale,

*Prenant note avec intérêt* du rapport du Secrétaire général<sup>1</sup>,

1. *Se félicite* des mesures prises par les organismes des Nations Unies pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;

2. *Demande* aux organismes des Nations Unies, y compris aux commissions économiques régionales et aux institutions de Bretton Woods, agissant en collaboration avec les institutions multilatérales et régionales compétentes extérieures au système des Nations Unies, de continuer à faire des travaux d'analyse et à offrir aux gouvernements des pays en transition des conseils théoriques et une assistance technique ciblée et concrète propres à renforcer les structures sociales, juridiques et politiques nécessaires afin que puissent être menées à bien des réformes donnant la prééminence aux lois du marché, en appuyant les priorités nationales relatives au développement de nature à encourager les évolutions positives et à enrayer toute baisse du niveau de développement économique et social de ces pays;

3. *Souligne*, à ce propos, combien il importe que se poursuive l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale, en tenant compte, notamment, des dispositions pertinentes du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement<sup>2</sup>, de la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable<sup>3</sup> et du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan d'application de Johannesburg<sup>4</sup> »);

4. *Insiste* sur la nécessité d'orienter l'aide internationale vers les pays en transition qui continuent à avoir du mal à assurer leur développement socioéconomique, à appliquer des réformes conformes aux lois du marché et à atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>5</sup>;

---

<sup>1</sup> A/59/301.

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>3</sup> *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>4</sup> *Ibid.*, résolution 2, annexe.

<sup>5</sup> Voir résolution 55/2.

5. *Prie* le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante et unième session, un rapport sur l'application de la présente résolution, en s'attachant particulièrement à présenter une analyse des progrès accomplis vers l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale et leur développement socioéconomique, et à décrire les activités pertinentes des organismes du système des Nations Unies.

---